

Edito

C. GIROD ET I. MONNEY »

Une synergie pour une Ville dynamique



Dans le cadre du projet « La Pépinière » que vous allez découvrir dans ce nouveau numéro du GlandCité, les services de la jeunesse et de la culture ont collaboré afin de développer un lieu d'accueil de projets unique en son genre.

La Pépinière est amenée à devenir un lieu incontournable de la vie culturelle et sociale de la Ville de Gland. Plus qu'une collaboration interservices, ce projet symbolise la volonté de la Municipalité de travailler sur des concepts innovants, basés sur la confiance et la flexibilité.

En effet, la mise à disposition gratuite des locaux vides de la Dôle pour des porteurs de projets dans les domaines de la culture et/ou de la jeunesse s'inscrit dans une logique de partage, de respect et de dynamisme. En faisant avec les moyens du bord, à savoir des locaux vidés récemment, locaux très bien localisés sur la rue de la Gare et bien entretenus, l'exécutif glandois assume sa volonté de dynamiser la ville en optimisant l'utilisation de notre patrimoine.

Pourquoi avoir choisi le nom de Pépinière pour ce projet? Stricto sensu, une pépinière est le terrain où l'on bouture, marcotte, sème et élève des arbres fruitiers, forestiers ou d'ornement destinés à être replantés. Et bien pour les artistes et les jeunes c'est pareil! La vocation de ce lieu n'est pas d'être une fin en soi, mais le coup de pouce de la Ville à de nombreux porteurs de projet afin qu'ils se sentent soutenus et puissent s'épanouir pour mieux franchir le pas et poursuivre leurs projets respectifs. |

*Christine Girod et Isabelle Monney,
municipales*

LA COMBAZ!

De la mixité, de la convivialité et du développement durable... portrait du nouveau quartier

» II

LE DISREN,

nouvel instrument du Conseil régional en matière de financement solidaire ...Décryptage

» III

A vos projets !



LA VILLE MET GRATUITEMENT À DISPOSITION DES LOCAUX» Ce lieu se destine à soutenir, accueillir et accompagner des projets participatifs, qu'ils soient socio-culturels ou artistiques. Il s'adresse tout particulièrement aux jeunes et/ou aux artistes (confirmés ou en devenir), ayant besoin d'un espace provisoire, permettant la réalisation de leur projet et/ou de leur création.

Tous les projets devront faire l'objet d'une présentation par les artistes ou les jeunes eux-mêmes. Autre particularité: l'espace ne pourra être occupé que de manière provisoire, afin de laisser la place à d'autres projets.

Clairement dit, La Pépinière aura pour vocation d'offrir aux jeunes et aux artistes un espace de vie, de socialisation et de création. La Pépinière se compose de plusieurs espaces séparés et communs (intérieurs comme

extérieurs), lesquels seront attribués sur concours et mis gratuitement et provisoirement à disposition des candidats retenus. Les élus seront choisis sur la pertinence de leur projet, lequel devra répondre, pour une première « volée », au thème générique de « Ma Ville ». Tous les supports et moyens d'expression seront possibles (musique, audio & vidéo, arts plastiques et visuels, arts de la scène, projets citoyens et novateurs, etc.).

Le lancement de ce modèle innovant a été rendu public à la mi-octobre, et plusieurs créateurs et jeunes porteurs de projets se sont d'ores et déjà fait connaître. Vous êtes également intéressés? N'hésitez pas à envoyer votre candidature en remplissant le formulaire en ligne sur www.gland.ch, et en l'envoyant par email à lapepiniere@gland.ch ou en le déposant auprès du service de la Jeunesse ou de la Culture, en mentionnant Projet PEPINIERE. |

La Municipalité

Travaux: se tenir informé

Meilleurs vœux!

Les autorités
de la Ville de Gland
vous souhaitent
d'excellentes fêtes
et une belle et heureuse
année 2016!



PASSAGE SOUS VOIES » A moins de ne pas être sortis de chez vous depuis le mois d'octobre, vous avez certainement remarqué des déviations ponctuelles de circulation et de réseaux aux abords de la Gare.

Ces perturbations sont bien sûr liées au début des travaux du nouveau passage sous voies. Afin d'avertir le plus rapidement possible les riverains et utilisateurs concernés par ces perturbations, le site web de la Ville de Gland consacre une page à la liste des avis de travaux en cours. Ces informations sont par la suite relayées sur la page des actualités du site, sur Facebook et Twitter, mais aussi en format papier sur les piliers publics.

Plus d'informations sur:

<http://www.gland.ch/fr/vivre-a-gland/transports/perturbations-et-travaux-en-cours.html> |

La Municipalité



La Combaz, un nouveau quartier mixte, convivial et durable à Gland

BÂTIMENTS ET URBANISME » Le 25 novembre dernier, une réunion d'information concernant le nouveau quartier mixte PPA La Combaz a eu lieu dans la salle des colonnes du complexe de Grand Champ. Revenons ensemble sur les caractéristiques de ce projet.

Le secteur dit « La Combaz » est situé à l'ouest de la ville de Gland. Il comprend plusieurs parcelles sises entre les rues de la Combe, de la Paix et la route de Nyon. Ces parcelles se trouvent en périphérie du site de la Ballastière et sont actuellement classées en zone à bâtir à vocation industrielle et zone verte. Qu'est-ce qu'un PPA? Un Plan Partiel d'Affectation (PPA) fixe de manière détaillée l'affectation, les conditions d'urbanisme, d'implantation et de construction, ainsi que les équipements d'un périmètre particulier. Cependant, un PPA ne fixe pas les plans architecturaux des bâtiments ou le choix des matériaux de construction. Ces éléments sont traités ultérieurement dans le cadre du dépôt des permis de construire. Le PPA « La Combaz » représente l'opportunité de réaliser des logements (dont 20% de logements à loyer abordable), des places de travail et des services de proximité en plein cœur de la ville. Le périmètre du projet s'étend sur une superficie de plus de 48'000 m² et se répartira entre environ 55% de logement et 45% de surfaces d'activités. Ainsi, ce nouveau quartier propose une proportion d'environ 1 habitant par emploi. La situation du site, proche de la gare, confère au quartier une situation privilégiée tant pour les logements que pour les surfaces d'activités.

La mobilité, parlons-en!

L'intérieur du quartier sera largement végétalisé et non accessible aux voitures. Tous les accès au quartier sont prévus en mobilité douce et l'offre de stationnement, concentrée dans des parkings en sous-sol, sera limitée à 600 places. De plus, la rue de la Combe sera réaménagée et offrira des places de stationnement sur toute sa longueur. Enfin, des mesures concrètes pour faciliter les flux seront mises en place, telle que la création d'un nouveau carrefour.

Des espaces à prédominance végétale sont prévus entre les immeubles d'habitation et une allée verte traitant la transition avec le biotope de la Ballastière verra le jour. Le projet prévoit la construction de bâtiments à consommation économe et rationnelle ainsi que l'approvisionnement du quartier par des énergies renouvelables locales. Un système de rétention et d'infiltration des eaux pluviales sera appliqué.

Le projet s'inscrit dans le développement régional. Il répond également à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et reprend les principes du schéma directeur Gland-Vich. La réalisation du projet, qui évoluera encore pour trouver ses contours définitifs, se fera de manière progressive avec différentes étapes de construction pour limiter les désagréments et favoriser l'intégration harmonieuse du projet. L'horizon final du projet est fixé à 2030. |

La Municipalité



Les illustrations ci-dessus illustrent l'aspect général que pourrait avoir le quartier mais ne préfigurent pas du style architectural, qui sera défini plus tard.

Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)



DÉCRYPTAGE » La Municipalité de la Ville de Gland a été la première du district, le 10 septembre dernier, à proposer à son assemblée délibérante la prise en considération du DISREN. Le Conseil communal l'a approuvé le 8 octobre dernier. Revenons sur ce dispositif.

Le DISREN est le nouvel instrument du Conseil régional permettant le financement solidaire d'infrastructures. Concrètement, ce mécanisme remplace le Programme des Investissements Régionaux (PIR).

A quoi ça sert ?

Chaque commune n'a pas, à elle seule, la capacité de résoudre toutes les questions liées au développement régional. L'expérience de ces dix dernières années a démontré que la concentration des forces et la solidarité régionales permettent de mener à bien des projets que les communes seules ne peuvent réaliser. En effet, ni le Canton ni la Confédération n'interviendraient sans un engagement fort et coordonné des communes de la région. Le Conseil régional qui émane des communes a été mis en place pour constituer et exprimer cette force de travail solidaire.

Les défis auxquels notre région doit faire face et qui nous concernent tous sont nombreux et de natures diverses, notamment :

- La croissance de la population qui est l'une des plus importantes du pays. Le seuil des 100'000 habitants sera atteint dans quelques années.
- Les classes d'âge de 25-40 ans émigrent de manière importante.
- Les équipements communautaires, axes routiers, transports publics, équipements sportifs et culturels, n'ont pas évolué dans la même proportion que la croissance démographique.
- Les services à la population, activités sociales, culturelles et sportives doivent être renforcés pour éviter que les habitants du district n'aillent chercher ces « offres » à l'extérieur du territoire régional.
- L'économie est en apparence florissante, mais l'explosion des emplois dans le tertiaire cache les difficultés chroniques des secteurs secondaires et primaires.

Le premier projet impactant la ville de Gland, en sa qualité de porteur de projet, est le passage sous voies. Inscrit dans le cadre de l'agglomération du Grand Genève et bénéficiant ainsi d'une participation fédérale du Fonds d'agglomération de l'ordre de 3.5 millions de francs, il répond aux critères d'intérêt régional et est susceptible d'obtenir le financement complémentaire et solidaire de la région.

Un travail de longue haleine

C'est en juin 2010 qu'a été présenté au conseil intercommunal pour la première fois le principe d'un plan d'investissement régional. Il s'en est suivi une intense réflexion d'un groupe de travail, intégrant des représentants des communes. Cette démarche a débouché sur le préavis 18-2012 du PIR. Fin 2013, malgré une forte majorité de communes, le programme n'a pas été accepté du fait que le seuil fixé pour valider sa mise en œuvre n'a pas été atteint.

En ce qui concerne la Ville de Gland, le Conseil communal avait accepté le plan des investissements régionaux dans sa séance du 7 février 2013. Face à ce constat, le Conseil intercommunal a nommé en décembre 2013 une commission régionale intégrant des représentants de communes ayant approuvé ou non le concept d'investissement. Cette commission a confirmé la justification du renforcement de la solidarité régionale pour concrétiser les projets nécessaires à la région. Elle a mis en évidence le rôle du Conseil régional et sa capacité à accompagner les projets ainsi qu'à lever des fonds tiers. La commission a formulé des propositions autour d'un concept des cercles d'intérêts responsabilisant les communes dans le processus des projets. Son rapport a été présenté au Conseil intercommunal de décembre 2014.

Le dispositif a été finalisé puis approuvé à une très forte majorité par le conseil intercommunal du Conseil régional le 25 juin de cette année.

Dès lors, le DISREN doit être validé par au minimum trois quarts des 44 communes de l'association. Le Conseil communal de la Ville de Gland l'a approuvé très largement le 8 octobre dernier. |

La Municipalité



SAISON CULTURELLE » L'actualité culturelle de Grand-Champ du 10 décembre au 18 février en un clin d'oeil

Musiques actuelles

18 février 2016, 18h30 et 20h30:

Noga! Patrick Bebey invite Maria Mettral

Musiques classiques

19 décembre 2015, 20h: **Concert de Noël**

17 janvier 2016, 17h:

Chœur Novantiqua (40 chanteurs de Sion)

14 février 2016, 17h: **Camerata de Lausanne**

Humour & théâtre

19 janvier 2016, 20h30: **Gland Comedy Club**

22 janvier 2016, 20h30:

Les demi-frères enchantent Nougaro

6 février 2016, 20h30: **Open Space**

La saison des +

16 décembre 2015, 14h:

Però ou les secrets de la nuit

10 janvier 2016, 17h:

L'homme encadré sur fond blanc

17 février 2016, 14h: **Super Elle**

Gland Ecran

12 décembre 2015, 15h: **Nanouk l'esquimau**

13 janvier 2016, 14h: **Le jour des corneilles**

15 janvier 2016, 19h:

Au-delà de nos rêves - Kili 2015

2 février 2016, 14h30: **Une histoire vraie**

3 février 2016, 14h: **Mia et le Migou**

7 février 2016, 17h: **Les émotifs anonymes**

7 février 2016, 20h: **Kaboom, précédé d'un repas «romantique, aphrodisiaque et sexy»**

Littérature

12 décembre 2015, 11h: **L'eau à la bouche**

16 décembre 2015:

Animation «Poésique» par la compagnie le Vent en poupe |

Le Service de la Culture

Se prémunir contre les arnaques

PRÉVENTION » Les criminels ne manquent pas d'imagination pour commettre leurs larcins, alors voici quelques conseils à respecter pour éviter de tomber dans les mailles de leurs filets!

Logement: les offres aussi alléchantes que malhonnêtes foisonnent sur les divers sites Internet spécialisés dans la location/vente d'appartements. Prétextant un départ urgent, des escrocs publient des annonces en ligne pour des appartements dont ils prétendent être les propriétaires ou leurs représentants. Ils demandent des versements d'avance via des sociétés de transferts de fond.

Ces annonces proposent des appartements à des prix très (trop) modérés pour la qualité de l'objet. Ne transmettez aucune copie de pièce d'identité ou votre numéro de compte bancaire via internet et prenez contact avec le propriétaire du site pour faire vérifier l'annonce!

Monnaie: des individus se présentent dans des commerces pour acquérir un objet de faible valeur. Ils payent avec un billet de 100

ou 200 francs et empochent la monnaie. Par la suite, ils renoncent à l'achat et demandent la restitution de l'argent. Les délinquants profitent de la confusion pour garder la monnaie, réussissant même à subtiliser d'autres billets lors de différentes manipulations. Au moment de l'achat, ils demandent successivement différentes coupures en retour pour arnaquer leurs victimes. Quelques règles de prudence à prendre en compte: demander au client de régler son achat avec un billet d'une valeur moindre, laisser le billet remis par le client visible sur le comptoir et parler à haute voix lors du décompte pour la restitution de la monnaie.

Rétroviser: Des inconnus feignent une collision puis tentent rapidement d'obtenir de l'argent en menaçant leurs victimes. Pensez à contacter la police au 117, ne donnez pas suite aux menaces, ne conduisez personne à votre domicile et relevez le plus de détails (ex.: immatriculation du véhicule). |

Le Service à la Population

Patrimoine culturel

SUR LES TRACES DE L'ART EN VILLE »

Dans le numéro précédent, nous vous présentions Toni et La Feuille de Chêne, deux nouvelles œuvres d'art installées à Gland. Mais elles ne sont pas seules! Petit retour en images sur le patrimoine artistique de la Ville.

Créée en 2002, la commission culturelle de la Ville de Gland a pour mission de proposer des acquisitions d'œuvres d'art d'artistes de la région. Au fil des ans, le foyer du Théâtre de Grand-Champ est devenu un lieu d'exposition, mais ce n'est pas là le seul lieu empreint de culture! Bien au contraire, la Ville a souhaité favoriser l'installation d'œuvres d'art dans des espaces publics, tels que giratoires, centres sportifs ou cours d'écoles. Faisons aujourd'hui un bref récapitulatif des œuvres installées en plein air dans la Ville:

1 - Fragments mémoire, Thérèse Nègre

Cour du collège des Tuillières

S'inspire des silhouettes des Toblerones envahis par la végétation.

2 - Héron et Grenouille, Manuel Pascal

Giratoire sur la Route suisse

Avec les matériaux les plus hétéroclites, les objets les plus usuels sont détournés pour aboutir à des créations délirantes.

3 - Le sport appartient à la jeunesse, Johan Gutzwiller

Centre sportif En Bord

A l'image de la jeunesse de la population, ce sculpteur forgeron a laissé son empreinte, en mouvement, au milieu du centre sportif En Bord.

4 - Un pour tous, tous pour un, Alma Dupont

Giratoire avenue du Mont-Blanc - Route de Begnins.

Ces quatre personnages illustrent l'amitié, la complicité et la solidarité des habitants d'une région. |

Le Service Communication



1



2



3



4

Les brèves

TRANSPORTS PUBLICS NOCTURNES DANS LA RÉGION NYONNAISE »

L'heure du bilan a sonné! Vous voulez pouvoir vous déplacer en transports publics une partie de la nuit, surtout les nuits du vendredi et du samedi jusqu'à 4h du matin.

Comment en est-on arrivé à cette conclusion? Et bien tout simplement grâce au rapport d'analyse de Regionyon concernant son enquête grand public sur l'offre nocturne en transports publics dans la région yonnaise. Ce sondage, organisé entre le 19 mai et le 5 juillet 2015, a permis à 500 habitants de la région, majoritairement entre 15 et 25 ans, de s'exprimer sur leurs lieux de sortie nocturnes ainsi que leurs habitudes et besoins en matière de transports nocturnes.

Le rapport d'analyse est disponible en téléchargement sur <http://www.regionnyonmobilité.ch/tp/info>

DE QUOI PASSER DE BONNES SOIRÉES AU COIN DU FEU »

La bibliothèque communale fermera ses portes du lundi 21 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016. Mais pas de panique! Vous pouvez emprunter jusqu'à 30 livres avant la pause hivernale. Imaginez-vous, un bon bouquin, un plaid au coin du feu avec une tasse de thé et des cookies... ça donne envie non?

Choisissez d'ores et déjà vos lectures de Noël sur <http://dgeo.rero.ch>

OFFRE D'EMPLOI »

Le Conseil communal de Gland met au concours le poste de Secrétaire

Entrée en fonction à convenir.

Mandat en fonction des séances du Conseil communal (8 fois par an) et de ses réunions préparatoires. Retrouvez les tâches principales de cette mission (dont prise de procès-verbaux, rédaction des extraits de décisions etc) sur le site www.gland.ch.

Condition: avoir le droit de vote sur le plan fédéral. Les candidatures avec CV et références sont à adresser à: Administration communale, à l'att. de M. Daniel Calabrese, président du Conseil communal Réf. Secrétaire, Grand-Rue 38, 1196 Gland.

FÊTEZ NOËL AU CINÉMA »

La Ville de Gland et Visions du Réel se réunissent pour offrir une projection en musique aux familles de la région. «Nanook of the North», film documentaire culte des années 1920, raconte la plongée de Robert J. Flaherty dans une famille inuit du grand nord arctique. Ce film muet sera accompagné en live par la musique féérique de Shirley Hofmann et se terminera par un goûter de Noël offert par les organisateurs. **Samedi 12 décembre à 15 heures au Théâtre de grand Champ.** Entrée libre. Billets à retirer sur place.



Découvrez toutes les infos sur: www.gland.ch



Retrouvez tous les thèmes abordés sur: www.gland.ch

Conso'Matteurs ou consom'Acteurs?

LITTERING » Tous concernés.

Jeter un petit papier, un chewing-gum ou un mégot de cigarette car il n'y a pas de poubelle à proximité, ou simplement par flemme, nous l'avons tous déjà fait une fois au moins, n'est-ce pas? Mais si, certainement. Pas de panique! Vous n'êtes «pas encore» amendable, mais pour combien de temps? Et à part l'aspect répressif, quels sont les autres désagréments d'un tel comportement?

Ce phénomène, entièrement généré par l'Homme et auquel nous sommes tous confrontés quotidiennement, s'appelle le «littering». C'est quoi exactement, en français? Le littering c'est le fait d'abandonner des déchets dans l'espace public. Que ce soit en ville ou dans la nature, de plus en plus de déchets sont délaissés par les gens. Comment expliquer ce constat préoccupant?

L'office fédéral de l'environnement (OFEV) a analysé les causes de ce problème essentiellement liées au mode de vie actuel de notre société. Par exemple: les gens se retrouvent davantage à l'extérieur durant leur temps de pause de midi et vont manger un repas acheté à l'emporter dans divers espaces publics. L'anonymat, selon l'OFEV, «favorise assurément l'abandon de déchets» (site: admin.ch). Et, en période estivale, l'OFEV a aussi remarqué que les parcs et autres lieux de détente sont plus souillés que d'autres espaces. Si nous modifions notre mode de vie, ne pouvons-nous pas évoluer et changer notre comportement face aux déchets?

Le littering engendre des conséquences non seulement d'ordre écologique mais aussi esthétique et économique. Qui d'entre nous aurait envie de se détendre dans un parc rempli de déchets? Et quand à peine sorti de chez soi, la première chose que l'on voit ce sont des déchets, des questions se posent non? Quelle place voulons-nous laisser au littering? Et notre planète...

Tous ces détritrus, s'ils ne sont pas ramassés par des citoyens ou par le personnel de la voirie, où vont-ils? Avec un coup de vent, ils peuvent finir dans un champ et les conséquences peuvent être graves. Le paysan, s'il ne prête pas attention, peut les faucher avec l'herbe, les ramasser en ballot et les donner à manger au bétail pour l'hiver. «Les corps étrangers solides, comme les canettes en aluminium ou les bouteilles en plastique, mais aussi des clous ou des objets métalliques perdus ou abandonnés, sont broyés en petits morceaux acérés et dangereux ou nuisibles qui finissent dans l'estomac des animaux. Les animaux sont victimes de lésions internes, d'infections et de douleurs. Ils cessent de manger, maigrissent et peuvent, au pire, trouver la mort.» dit le site internet de l'Union Suisse des Paysans.

Les eaux pluviales finissent dans le lac sans passer par la STEP. Donc si des déchets disparaissent dans les bouches de route, ces derniers partent direct au lac. Il se peut toutefois que certains d'entre eux dévient et se retrouvent à

la STEP, située à la Dullive, comme on peut le voir sur l'image ci-dessous:



1^{er} stade du traitement des eaux sales, bac de récupération

On a tous en tête le cycle de l'eau et après le lac, on retrouve les déchets dans le Rhône puis en méditerranée et pour finir dans les océans. Voilà comment notre petit déchet, jeté négligemment dans la rue à Gland, finit par grossir ces îles de plastiques de centaines de kilomètres carré au milieu des océans.

Frapper là où ça fait mal: le portefeuille

«Les charges de nettoyage dues au littering dans les communes et les transports publics s'est monté en 2010 à quelque 192 millions de francs. Sur ce montant, 144 millions de francs sont déboursés par les communes (75%) et près de 48 millions de francs par les transports publics (25%)» dit le site internet <http://www.igsu.ch/fr/littering/les-consquences-du-littering/> Ce coût pour les communes et les contribuables n'est pas négligeable et pourrait être facilement réduit si nous faisons plus attention à ce qui tombe de nos poches. Pour nous aider, les communes pourront coller des amendes d'ordre pour le littering, comme on a pu le lire dans le journal 24 heures du 2 septembre 2015.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des temps de décomposition des déchets.



Une substance biodégradable est une substance qui peut, sous l'action d'organismes vivants, se décomposer en éléments divers dépourvus d'effet dommageable sur le milieu naturel. La biodégradabilité s'apprécie en prenant en compte



à la fois le degré de décomposition d'une substance et le temps nécessaire pour obtenir cette décomposition.

Interview de Hafir (13 ans, jeune Glandois)

Littering est-ce que ça te parle? Est-ce que ce terme-là ça veut dire quelque chose pour toi?

C'est, euh... moi je crois que c'est la pollution, les gens qui jettent les déchets par terre. Et pis ça j'aime pas trop.

Qu'est-ce qui te dérange dans le comportement des gens qui jettent les déchets?

Au fait, les gens qui jettent les papiers par terre ça me dérange parce que déjà ça pollue la terre, ça c'est pas bien quoi.

Qu'est ce qu'on devrait faire pour que les gens arrêtent de faire ça?

Ben déjà, jeter les déchets à la poubelle.

Donc si il n'y a pas de poubelle, on fait quoi?

Tu mets dans la poche et pis après dans une poubelle que tu vois.

Et ça c'est difficile à faire?

Pas du tout (rires) je pense pas que c'est difficile. C'est un petit mouvement, le mettre dans la poche et puis voilà.

Et Gland par rapport à ça, t'en penses quoi? C'est une ville propre?

À Gland, en voyant certains endroits, je trouve que franchement c'est dégueulasse! Enfin il y a certains endroits. Là où j'habite, vers la cité Ouest, là il y a beaucoup de déchets.

Et tu as une idée pourquoi il y en a plus à certains endroits que d'autres?

Ben je sais pas. Parce qu'il y a peut-être plus de monde et un peu moins de poubelle là où j'habite.

Ça t'arrive de ramasser des papiers des autres gens?

Ouaip, ceux de mes amis.

Le CRL

Page offerte par:

VILLE DE Gland

AG ASSOCIATION COMMERCIALE DE GLAND

BSR IMPRIMEURS